

Conseil Consultatif Communal de la Personne Porteuse de Handicap

Bilan 2019



Préambule

- Conformément à l'article 120bis de la nouvelle loi communale d'Uccle, en date du 27 juin 2013, le Conseil communal d'Uccle a créé un conseil consultatif dénommé « Conseil Consultatif Communal de la Personne en Situation de Handicap » (CCCPSH)
- Le 28 février 2019, le Conseil Communal a renouvelé la composition de ce conseil pour la mandature 2019-2024.
En font partie comme :
 - Représentant(e)s d'associations qui œuvrent en faveur de la promotion et de la défense des intérêts des personnes porteuses de handicap, ayant leur siège sur le territoire de la Commune d'Uccle et/ou ayant effectivement des activités sur le territoire de la Commune d'Uccle : Brigitte Duplat (IRSA), Eliane Demunter (Grandir Ensemble), Cathy Mavinga (groupe Epsilon), Pascale Carrier (ASBL Sapham), Frederic Storme (Fondation ISee), Patrick Jadoul (APAM), Laurence Gourgues-Roelandt (Tom Scott et Cie), Dominique Van Nerom (ASBL Le Potelier des Pilifs) ;
 - Personnes en situation de handicap indépendantes : Dirk Coussement, Eric Cabaret, Stéphanie Devriese, Françoise Gandibleux, Henry de Lannoy, Jean-Marc Hollants, Yves Vandermeulen, Jean Forrest ;
 - Personnes disposant d'une expérience utile dans le domaine du handicap, domiciliées à Uccle ou exerçant leurs activités sur le territoire de la Commune d'Uccle : Olivier Deloire, Paul Vervaeck, Isabelle Dubois, Barbara Decupere, Michel Destombes, Mathilde de Briey, Margaux Noach, Jacques Dekoster ; Valérie Dangotte ;
 - Membres du Collège : Daniel Hublet (Echevin des Personnes en Situation de Handicap), Maëlle De Brauwer (Echevine de l'Égalité des Chances), Perrine Ledan (Echevine de la Participation Citoyenne), François Lambert (Echevin de l'Action Sociale) ;
- Le Conseil a pour objet :
 - De rendre un avis sur toutes les questions d'intérêt communal qui lui seraient soumises par le Conseil communal liées, directement ou indirectement à la planification, à la mise en œuvre, au suivi, à l'évaluation de chaque action politique et sociale visant l'égalité et l'inclusion de la personne porteuse d'un handicap ;
 - D'être le lieu d'information, de réflexion, de débat sur toutes les questions d'intérêt communal liées, directement ou indirectement, à la personne porteuse d'un handicap sur le territoire communal;
 - De permettre à ses membres de suggérer et de proposer aux autorités communales toutes initiatives susceptibles de favoriser les préoccupations des citoyens, résidents de la commune porteurs d'un handicap, en vue d'améliorer leur autonomie et leur qualité de vie.
- Fréquence des réunions

En 2019, le CCCPPH s'est réuni 5 fois en séance plénière et 4 fois en réunion de bureau ou de groupe de travail

Rapport d'activités 2019

Réunion plénière du 23 Avril 2019 :

- Accueil des membres par Boris Dilliès, Bourgmestre et Daniel Hublet, Echevin en charge des Personnes en Situation de Handicap ;
- Tour de table permettant à chacun des membres de se présenter et d'expliquer pourquoi il a souhaité faire partie du conseil ;
- Election du Président et de la Vice-présidente :
A l'unanimité des membres présents, Frédéric Storme est élu président et Brigitte Duplat vice-présidente ;
- Approbation du règlement d'ordre intérieur voté par le Conseil Communal lors de sa séance du 23 février 2019 ;
- Le Président organise le travail en suggérant de créer trois groupes se répartissant les différents aspects du handicap :
 - Communication intra et extra communale, interaction avec d'autres conseils consultatifs
 - Accessibilité (amélioration de la voirie, accès à la culture, accès au matériel adapté)
 - Emploi / Vie Active

L'objectif de ces groupes de travail est d'aborder les thèmes précités, de les soumettre aux services communaux concernés et recueillir si nécessaire, l'avis et l'expérience d'intervenants communaux ou extérieurs.

Réunion plénière du 17 Juin 2019

Philosophie d'action pour la nouvelle législature :

- Organisation des réunions : heure, lieu, secrétaire de séances...
- Constitution de groupes de travail :
 1. Accessibilité / Mobilité
 2. Handicap mental
 3. Emploi / Loisirs / Inclusion
 4. Relation inter CCCPSH bruxellois.
- Information concernant les dossiers mobilité en cours : chaussée d'Alsemberg, rue du Wagon etc...
Importance qu'au moins 1 membre du groupe mobilité assiste aux réunions d'information organisées par la commune ou les riverains des chantiers concernés.
- Visibilité du CCCPSH auprès du public :
Décision d'organiser une journée « Prends ma place » au sein de la commune aux alentours de la Journée Internationale des Personnes en Situation de Handicap (début décembre).

Réunion plénière du 16 septembre 2019

- Désignation de Laurence Gourgues-Roelandt comme secrétaire et membre du bureau
- Vérification de la composition des groupes de travail
 - Accessibilité/Mobilité** : Valérie Dangotte (chef de groupe), Jacques Dekoster, Yves Vandermeulen, Françoise Gandibleux, Paul Vervaeck, Isabelle Dubois, Margaux Noach
 - Emploi/Loisirs/Inclusion** : Laurence Gourgues-Roelandt (chef de groupe), Patrick Jadoul, Dominique Van Nerom, Eliane Demunter, Stéphanie Devriese, Pascal Carrier
 - Handicap mental** : Cathy Mavinga (chef de groupe), Dominique Van Nerom, Pascal Carrier, Olivier Deloire, Laurence Gourgues-Roelandt
 - Relation inter CCCPSH bruxellois** : Barbara Decupere (chef de groupe), Michel Destombes, Frédéric Storme, Brigitte Duplat
- Chaque chef de groupe organisera des réunions thématiques et en fera le relai lors des séances CCCPSH. Le **groupe « Handicap Mental »** s'est déjà réuni le 12 septembre, afin d'avoir un travail de réflexion autour de la « sensibilisation auprès du grand public.
- Décision d'organiser une journée de sensibilisation du public au handicap le samedi 7 décembre 2019 « **Samedifférence à Uccle** » en proposant des activités diverses de mise en situation du public aux handicaps dans le quartier d'Uccle Centre (Parvis de Saint-Pierre et Maison des Arts)
- Rapport du **groupe « Mobilité »** sur l'avancement du chantier Alseberg et rue du Wagon
- **Cyclo Danse** :
En partenariat avec la Commune de Uccle, Altéo organisait des cours de Cyclo Danse à la salle de danse du complexe sportif de la Pl. St.Job. Altéo souhaite se retirer de cette organisation et le CCCPSH demande que, vu son succès, l'activité soit reprise par le Service des personnes en Situation de Handicap.
- **Centre U** :
Lors de la précédente législature, le CCCPSH avait envoyé au service compétent un rapport reprenant ses remarques et suggestions concernant l'accessibilité des locaux de ce futur bâtiment communal. Il n'y a eu aucun retour.
Daniel Hublet contactera le service communal compétent afin d'organiser une rencontre entre les différentes parties.
- **Carte Européenne du Handicap** :
Peu de gens connaissent l'existence de cette carte qui octroie divers avantages, tant en Belgique que dans toute l'Europe. Il serait bon d'en faire la promotion. Daniel Hublet fera une communication à ce sujet dans une prochaine édition du Wolvendael

Réunion de bureau du 26 septembre 2019

- La réunion, élargie aux chefs des groupes de travail, est consacrée à l'organisation de l'évènement « Samedifférence » du 7 décembre 2019.

Réunion du Groupe de travail « Mobilité » du 30 Septembre 2019

- Le projet de la chaussée d'Alseberg est examiné de façon précise,
⇒ Rédaction et envoi d'une lettre de remarques en réponse à l'enquête publique.
- Discussion des plans du projet de la rue du Wagon et du plan Good Move de la Région Bruxelloise

Réunion du bureau du 7 octobre 2019

- Réunion commune avec des membres du service urbanisme de l'administration communale, les architectes du bureau d'étude BAEV dont l'objet est de présenter voire compléter les mesures et la signalétique prévues au projet U pour les personnes en situation de handicap, au-delà du RRU (PMR).
 - ⇒ Beaucoup d'éléments prévus dans le projet répondent à ses demandes et besoins.
 - Les équipements visuels devront être améliorés par des éléments audio (écrans visuels, bornes salle polyvalente etc...)
 - Le bureau BAEV dessinera sur les plans de calepinage des revêtements de sol les éléments podotactiles à y intégrer

Réunion plénière du 14 octobre 2019

- Entretien avec l'inspecteur Anita BIONDO de la Direction de la Police de Proximité d'Uccle.
 - Proposition de formation du personnel policier ==> quid agent de quartier ?
 - Information du personnel policier suite aux différents chantiers en cours.
 - Proposition de durcir les contrôles liés aux places de parking et les cartes PMR.
 - Où en est-on dans la législation concernant les vélo, trottinettes, scooters ?
- ⇒ Nomination de 2 membres du CCCPSH (Valérie Dangotte et Yves Vandermeulen) comme contact entre la Police et le CCCPSH
- Rapport chantier Alseberg : Finalisation de la réponse à l'enquête publique.
- Suivi de la préparation de la journée du 7 décembre « Samedifférence ».

Réunion de bureau du 13 novembre 2019

- La réunion, élargie aux chefs des groupes de travail, est consacrée à l'organisation de l'évènement « Samedifférence » du 7 décembre 2019.

Réunion plénière du 18 novembre 2019

- Compte-rendu de la réunion de concertation du chantier Ch. d'Alseberg
- Finalisation de l'organisation de « Samedifférence » du 7 décembre

Evènement « Samedifférence » du 7 décembre 2019

Sensibilisation autour de différents types de handicap : **le visuel, l'auditif, la mobilité et le handicap mental**

Drink d'ouverture à 12hr, les ateliers ouvriront à partir de 13hr jusqu'à 17hr.

Animations réparties sur 2 sites

Chapiteau sur le parvis Saint Pierre avec guinguette dans le noir, animation musicale et atelier IRSA (mini brochettes les yeux bandés)

Atelier « déplacements » en chaise PMR manuelles et électriques entre Parvis St. Pierre/Maison des Arts

Ateliers à la Maison des Arts :

- IRSA : mise en situation avec des lunettes de simulation
- Atelier bien-être et détente
- Atelier apprentissage (rudimentaire) de la langue des signes et contes
- Ateliers jeux autour des 5 sens
- Démonstrations de Cyclo-danse

